

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 74 (1994)
Heft: 2: 75e anniversaire de la Chambre de commerce suisse en France

Artikel: Discours de Monsieur Edmond Alphandéry, ministre de l'économie, Paris
Autor: Alphandéry, Edmond
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-886672>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Discours de Monsieur Edmond Alphandéry, ministre de l'Economie, Paris *

Je suis très heureux d'être aujourd'hui devant vous à l'occasion du 75ème anniversaire de la Chambre de Commerce Suisse en France.

Je suis d'autant plus honoré que je mesure la qualité exceptionnelle de l'assemblée que vous représentez.

Je souhaite profiter tout particulièrement de cette possibilité qui m'est donnée de m'exprimer devant vous aujourd'hui, afin de souligner l'excellence des relations économiques, commerciales et financières entre nos deux pays.

Mais il ne faut pas se cacher que ces relations s'inscrivent dans un contexte international difficile et complexe.

Comme vous le savez, de profonds changements marqueront la fin de la décennie et du siècle. L'élargissement prochain de l'Union Européenne, la reconstruction politique et économique de l'Europe Centrale et Orientale vont modifier le paysage de l'Europe, confrontée à la concurrence de plus en plus forte des nouveaux pays industrialisés et à la légitime aspiration des pays du Sud à participer plus activement aux échanges mondiaux.

Aussi la conclusion du cycle d'Uruguay, qui était la plus ambitieuse négociation commerciale jamais entreprise, constitue-t-elle un résultat remarquable dans une période marquée par les difficultés économiques et les bouleversements géopolitiques. Elle se traduira à la fois par une ample libéralisation de l'accès au marché, par un renforcement et un approfondissement des règles du GATT, par l'extension de son champ de compétences aux services et à la propriété intellectuelle et par la mise en place de l'Organisation Mondiale du Commerce. Celle-ci devra être capable d'entreprendre rapidement des discussions sur de nouvelles questions qui ne peuvent plus être ignorées dans un contexte d'ouverture accrue des échanges et d'interdépendance croissante des politiques : il en est ainsi par exemple, des normes sociales et des questions monétaires, ce deuxième sujet devant être traité en liaison étroite avec les organisations compétentes.

Au plan européen, il est important à mes yeux de renforcer les liens unissant la Suisse et l'Union Européenne. De ce point de vue, la proposition suisse d'engager des négociations sectorielles bilatérales avec l'Union européenne me semble très intéressante.

A présent que les négociations d'adhésion de la Finlande, de la Suède, de la Norvège et de l'Autriche sont achevées, je suis persuadé que l'Union européenne aura à cœur d'engager la discussion avec la Suisse, notamment dans les secteurs du transport routier et de la libre circulation des personnes. Les secteurs des assurances et des services professionnels constitueraient également des champs intéressants de négociation.

J'ajoute que la France est extrêmement favorable à la signature de tels accords sectoriels ; à condition, toutefois, que puisse s'établir un équilibre global liant les différents dossiers entre eux.

Ces difficultés ne doivent pas nous faire oublier l'essentiel : l'excellence des relations économiques et financières entre nos deux pays. Comment pourrait-il d'ailleurs en être autrement étant donné notre proximité de culture, d'histoire et d'intérêts, j'allais dire « notre cousinage » ?

Après deux années de repli, que l'on peut mettre sur le compte des difficultés rencontrées par toutes les économies européennes, les échanges commerciaux franco-suisse ont retrouvé en 1993 le dynamisme qui les caractérisait au cours de la seconde moitié de la décennie 80. Ils ont dégagé, en faveur de la France, un excédent très important de 16,3 milliards de francs français, pour nous le second dans le monde. Avec un peu plus de 11 % de part de marché, la France est le second fournisseur de la Suisse. Elle est également son deuxième client en absorbant 9,2 % de ses exportations.

* Prononcé le mardi 14 juin 1994, lors du déjeuner clôturant le colloque organisé au Sénat par la Chambre de Commerce Suisse en France, à l'occasion de son 75^e anniversaire.

Votre pays, Monsieur le Conseiller fédéral, nous achète plus que, par exemple, le Japon, l'Autriche ou le Danemark ; et nous lui achetons plus qu'à ces deux derniers pays. La Suisse absorbe 3,7 % de nos exportations, fournit 2,4 % de nos importations, et, pour illustrer l'importance de ces chiffres, je rappelle ici que le commerce extérieur français constitue lui-même 5,7 % du commerce mondial, ce qui le situe au quatrième rang.

Tout cela souligne la richesse des liens que les entreprises ont su tisser entre nos deux pays. Si ces échanges sont développés dans tous les secteurs, leur répartition tient compte, naturellement, des caractéristiques propres de chacune de nos économies. Ainsi la France réalise l'essentiel de son excédent dans le secteur agro-alimentaire et le secteur énergétique. En revanche, dans le domaine industriel, les échanges sont beaucoup mieux équilibrés.

Dans le domaine agro-alimentaire, la Suisse constitue un débouché très important pour nos produits de haut de gamme manifestant par là son goût pour un certain art de vivre « à la française ».

Les échanges de produits industriels, qui représentent les 3/4 de nos exportations et la quasi totalité de nos importations, sont plus équilibrés grâce aux biens d'équipement, qui laissent un excédent important à la Suisse en dépit du ralentissement conjoncturel des dépenses d'investissement en France. De nombreuses entreprises françaises utilisent des machines suisses de haute technologie dont la valeur est reconnue depuis toujours dans le monde entier.

Mais dans les secteurs de pointe, notre capacité industrielle est reconnue par nos amis suisses. En témoignent les achats d'Airbus par Swissair. Cette excellence se manifeste également dans le secteur automobile, où, fait remarquable dans un marché suisse en repli, les ventes de voitures françaises ont fortement progressé l'année dernière.



L'Airbus A-310, mis en circulation par Swissair, en 1983.

Dans le domaine des investissements directs, qui caractérisent tout autant que les flux commerciaux l'intensité d'une relation entre deux économies, la France et la Suisse ont su créer des liens anciens et solides.

Anciens : à la fin des années 60, une centaine d'entreprises industrielles suisses étaient déjà implantées en France, notamment toutes celles des secteurs d'excellence de l'industrie suisse. Quelques exemples : les grandes entreprises des secteurs chimique et pharmaceutique, Sandoz, Hoffman-La Roche et Ciba-Geigy et, dans le secteur agro-alimentaire, Nestlé, bien sûr.

A cette base solide, sont venues s'ajouter de nouvelles sociétés suisses, privilégiant le plus souvent l'implantation ex-nihilo sur l'acquisition d'entreprises déjà existantes. Le nombre de nouveaux investissements suisses a fortement progressé à partir de 1985 ; dans le seul secteur industriel, plus de cent nouveaux investissements ont été comptabilisés depuis cette date, dont 18 pour la seule année 1992.

Tous ces grands groupes industriels et ces nombreuses PME qui disposent d'établissements en France, trouvent dans notre pays des conditions de production qu'ils jugent excellentes. La qualité de la main-d'œuvre, ses coûts, les capacités d'adaptation et d'innovation de nos cadres, mais aussi la qualité de vie en France les attirent toujours nombreux.

De leur côté, les entreprises françaises ont ouvert 176 filiales en Suisse. Là encore, la relation est établie de longue date : la plus ancienne filiale d'entreprise française toujours en activité, « Rhône-Poulenc Viscosuisse » a été créée en 1906 et emploie aujourd'hui plus de 2 000 personnes. Les plus récentes étant Usinor Sacilor, à travers Davum Stahl, et Sextant Avionique en 1993 avec sa filiale, la Compagnie Industrielle Radioélectrique.

La plupart des entreprises françaises qui se sont installées en Suisse l'ont fait pour se rapprocher d'un marché solvable, important, ou pour bénéficier - en particulier dans le domaine de la banque et des assurances -

d'un savoir-faire et d'une implantation mondiale.

Au-delà des investissements directs, je suis persuadé que les investissements en portefeuille devraient considérablement se développer. En effet, le programme de privatisation adopté l'année dernière en France constitue pour les investisseurs institutionnels suisses, une opportunité exceptionnelle de se constituer un portefeuille de sociétés françaises de premier rang.

A cet égard, je me réjouis que le Crédit Suisse ait présenté sa candidature, qui a du reste été retenue, comme membre du groupe d'actionnaires stables de Rhône-Poulenc, à hauteur de 1 % du capital de cette société.

Le constat des relations économiques franco-suisse que je viens de dresser, Mesdames et Messieurs, est donc très satisfaisant.

Cela ne signifie pas pour autant que la France doive s'en contenter : une marge de manœuvre importante existe encore. Il suffit pour s'en convaincre de comparer les positions relatives de la France et de l'Allemagne : plus de 20 points de part du marché suisse les séparent.

Il faut y voir là, me semble-t-il, la conséquence d'une présence insuffisante des entreprises françaises en Suisse alémanique.

Améliorer notre position dans cette partie de la Suisse, tout en consolidant notre présence en Suisse romande, tel doit être l'enjeu des entreprises françaises pour les années à venir.

Je suis persuadé que les liens qui unissent nos deux économies ne peuvent que se renforcer à l'avenir. La Chambre de commerce suisse en France a fortement contribué au cours des 75 dernières années à façonner une identité commune franco-suisse. Je forme le vœu qu'elle œuvre encore longtemps dans cette direction, pour le plus grand bénéfice de nos deux économies.

Je vous remercie. ■

NOTRE METIER

La Restauration, la Rénovation, la Réhabilitation de tous bâtiments, intérieur et extérieur

Notre entreprise du Second-œuvre est en mesure, avec son propre personnel, de réaliser les travaux tels que :

- maçonnerie, pierre, marbrerie, carrelage, mosaïque,
- couverture, plomberie, chauffage,
- menuiserie, ébenisterie,
- électricité,
- serrurerie,
- revêtement de sol,
- peinture, peinture décorative.

Nous sommes également en mesure d'étudier, de vous proposer plan, maquette, perspective des travaux envisagés.

Références :

La Maison Suisse de Retraite, Issy-les-Moulineaux
Palais Beauharnais, Paris 7^e (photo ci-contre)



MENEGOL (Maison fondée en 1933), 86, rue Lecourbe, 75015 PARIS - Tél. 47.34.84.57 / 47.34.82.19